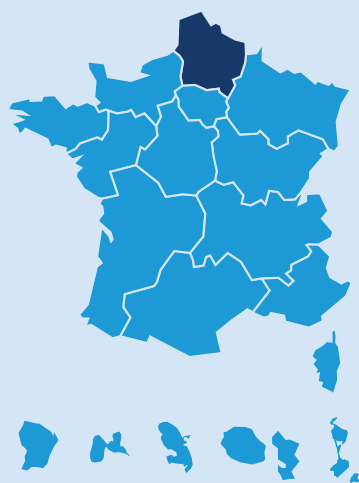


Hauts-de-France

L'Anfh au plus près des professionnels et de l'actualité

Sur la carte



Établissements adhérents

187

établissements adhérent
au plan de formation à l'Anfh

61

établissements
adhérent au DPCm

Éditorial

Dans le contexte de crise sanitaire, l'Anfh Hauts-de-France s'est attachée à maintenir la proximité avec les agents et les établissements.

Pour faire face au besoin impérieux de soutien à la formation et afin de pallier les difficultés de consommation des plans de formation, l'Anfh a reconduit et étendu des mesures exceptionnelles sur 2021: évolution des règles de report et d'éligibilité; modernisation de la formation; amélioration des conditions de réalisation des activités. Elle a également fait évoluer ses dispositifs et modalités d'accès à la formation. En 2021, l'Anfh a aussi élargi son champ d'action en contribuant au développement de l'apprentissage dans la FPH. Ainsi, les établissements ont bénéficié du financement des apprentis sur les fonds de la formation professionnelle et de l'aide financière exceptionnelle de l'État, accordée pour 1000 contrats conclus à partir de juillet 2021 dans la FPH. De plus, afin de favoriser le développement des Études promotionnelles et des congés de formation profession-

nelle, les établissements ont bénéficié des enveloppes complémentaires sur les fonds mutualisés. Par ailleurs, des mesures d'accompagnement spécifiques ont également été mises en œuvre au niveau de la qualité de la formation en lien avec Qualiopi, et sur l'utilisation de la plateforme d'achats de l'Anfh. Dans cet environnement évolutif, lié notamment à la loi de Transformation de la fonction publique et en s'appuyant sur les résultats de la cartographie régionale des métiers déployée en 2021, les membres des instances et l'Anfh Hauts-de-France renforcent leurs actions afin de développer une dynamique de formation régionale répondant aux enjeux d'attractivité et de développement des compétences.

Jérôme Fagniez

Président régional

**Les déléguées et les équipes
Anfh HDF**

Une expertise pour gérer et financer

Dispositifs individuels au titre de l'agrément CFP

57,1% de dossiers acceptés (hors BC)

242 CFP* (dossiers classiques)

59 Études promotionnelles*

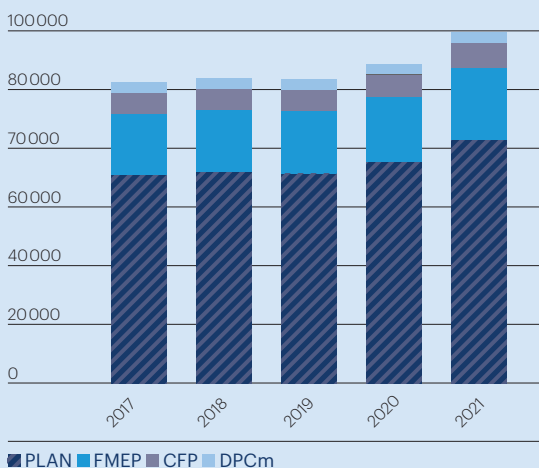
93 VAE*

567 Bilans de compétences*

*Nombre de dossiers en cours

Fonds et formation

Évolution de la collecte par fonds depuis 2017 (en K€)



En 2021, le total des cotisations* s'élève à 97 063 K€ contre 88 265 K€ en 2020, soit une augmentation de 10%. Cette évolution est supérieure à celle enregistrée au niveau national (9,7%).* Hors cotisations sur exercices antérieurs, sauf Esat.

Études promotionnelles tous fonds confondus

1806 Études promotionnelles en cours, dont

809 dossiers accordés en 2021

Dix premiers diplômes préparés dans le cadre des Études promotionnelles

Diplômes	Nombre EP 2021	Nombre EP 2020	Taux d'évolution 2021/2020
1. DE Infirmier	602	489	23,1%
2. DEAS	249	214	16,4%
3. Dipl. Cadre de santé	229	204	12,3%
4. DE Ibode	160	142	12,7%
5. DE Infirmier anesthésiste	126	114	10,5%
6. DE IPA	84	45	86,7%
7. DE Puéricultrice	44	41	7,3%
8. Caferuis	39	41	- 4,9%
9. Dipl. Préparateur pharma. hosp.	32	27	18,5%
10. DEES	26	23	13 %
Autres	189	187	1,1%
Total	1806	1553	16,3%

DPC médical

Plus de 4 185 départs

en formation au titre de l'agrément DPC médical, dont :

86% concernant les médecins

13% concernant les pharmaciens

1% concernant les chirurgiens-dentistes



Échanger et mutualiser : l'action de l'Anfh Hauts-de-France

Le déploiement de la cartographie régionale des métiers pour le personnel non médical et médical

La forte mobilisation des établissements a permis d'atteindre un taux de couverture de 91% pour le personnel non médical et de 72% pour le personnel médical. Si la tension est certaine sur une grande partie des métiers de la FPH, cette cartographie permet d'analyser avec précision les métiers où les difficultés sont les plus exacerbées (croisement d'indicateurs tels que le pourcentage de postes vacants, la pyramide des âges des professionnels, le taux de faisant-fonction, etc.). Des ateliers de restitution des résultats ont été organisés avec nos établissements et nos partenaires afin de favoriser l'appropriation des données et d'identifier les pistes d'action.

Un effort conséquent sur les Études promotionnelles

La dynamique portée par les établissements des HDF a été encore accentuée en 2021. 571 demandes d'Études promotionnelles ont ainsi bénéficié des fonds mutualisés soit une évolution de +25% sur 2020. Les établissements ont également contribué sur leur plan, à la prise en charge des demandes.

Une offre régionale qui a évolué, proposant de nouveaux dispositifs et des formations innovantes

En 2021, 3884 agents ont bénéficié d'une action de formation sur le PAR HDF ; soit deux fois plus de départs par rapport au PAR 2020.

En appui du PAR 2021, le déploiement des nouveaux dispositifs d'accompagnement aux politiques RH a favorisé :

- > sur l'offre GPMC, une mobilisation plus forte du dispositif et la mise en œuvre de 56 sessions de formation sur l'entretien professionnel ;
- > sur l'offre « Recopro », la facilitation d'un projet de reconversion professionnelle, et la mise à disposition d'un accompagnement spécifique aux problématiques de maintien dans l'emploi.

D'autres dispositifs seront proposés en 2022 sur l'égalité professionnelle et la QVT. Au niveau des parcours de formation métiers, 152 agents ont été concernés. Des nouvelles formations spécifiques ont été déployées, 3 sessions de parcours managers médicaux et 11 sessions sur la cohésion d'équipe. En complément, plus de 1000 professionnels ont bénéficié des nouveaux formats de formation à distance sur des thématiques principalement RH en lien avec l'actualité juridique.

Le nouveau dispositif en blended learning pour les infirmiers récemment recrutés en psychiatrie, conçu et expérimenté en 2021, est en cours de déploiement en 2022.

Zoom sur le plan de formation

Répartition des charges par nature de dépenses



47%

Enseignement



6%

Déplacement

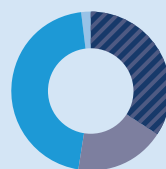


47%

Traitement

Répartition des stagiaires

par catégorie de rémunération, ayant bénéficié d'une prise en charge au titre du plan de formation



- A
- B
- C
- Autres

En 2021, 42% des stagiaires ayant bénéficié d'au moins une action de formation au titre du plan de formation des établissements adhérents, sont des agents de catégorie C, contre 42% en 2020.

Répartition des stagiaires partis au moins une fois en formation en 2021, par genre et par filière

Direction et administration



Éducatifs et sociaux



Médico-techniques



Services de soins



Techniques ouvriers



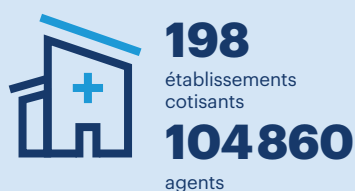
00 20 40 60 80 100

● Femmes ● Hommes

L'Anfh en chiffres

Les chiffres-clés 2021

Cotisants (FMEP et CFP)



43,1%
de taux d'accès à la formation

Public formé au titre du plan de formation



Budget régional



97 063 K€
collectés par
l'Anfh Hauts-de-France

67 159 K€

2,1% - Plan de formation

20 005 K€

0,6% - Études promotionnelles

6 668 K€

0,2% - Dispositifs individuels
(CFP/VAE/BC)

51 K€

4,8% - ESAT

3 180 K€

0,5% ou 0,75% - DPC médical

Dispositifs individuels (CFP + EP + VAE)*



394
dossiers CFP
(hors BC) pris en
charge et un taux
d'acceptation
de 57,1%

*Nombre de dossiers en cours

BC



469
nouveaux Bilans
de compétences
accordés (au titre
de l'agrément CFP)

Contact



**Anfh Nord -
Pas-de-Calais**
Immeuble
Le Nouveau Siècle
2, place Pierre
Mendès France
59000 Lille
-
03 20 08 06 70
nordpasdecalais
@anfh.fr

Anfh Picardie
ZAC Vallée des vignes
Immeuble Le Pomerol
15, avenue d'Italie
80 090 Amiens
-
03 22 71 31 31
picardie@anfh.fr